Description de l'École de médecine de Mexico : et de quelques opérations faites avec l'écraseur de M. Chassaignac / par Mariano Brito.

Contributors

Brito, Mariano.

Publication/Creation

Paris : Charles Noblet, 1862.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/zs2g2gpa

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

DESCRIPTION

DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

DE MEXICO

ET DE

QUELQUES OPÉRATIONS FAITES AVEC L'ÉCRASEUR

DE M. CHASSAIGNAC

PAR LE Dr MARIANO BRITO

Attaché de la légation du Mexique en France

A mi muy querido Amigo y Condiscípulo S. Licdo Luis Malanco.

M.o Brito.

PARIS

IMPRIMÉ PAR CHARLES NOBLET

18, RUE SOUFFLOT, 18

—

1862

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WellMOmsc
Coll. pam
No W1B
1862
B86d

22501312353

AVANT-PROPOS

Quel est le but de cette brochure?

C'est d'établir un fait qui n'est pas généralement connu.

Au moment où tout le monde s'occupe du Mexique, il m'a paru utile de démontrer que notre pays n'est pas arriéré au point que l'on suppose, et qu'il possède depuis quelque temps une Ecole de médecine.

A cette étude sur l'École de médecine de Mexico, je joins quelques observations personnelles que j'ai pu faire à mon pays; j'ai été favorisé dans ces études par des découvertes ingénieuses de M. Chassaignac.

Cette brochure se compose de deux parties qu'il aurait mieux valu traiter séparément, mais le temps me presse, je suis sur le point de quitter la France pour retourner dans mon pays. J'ai vu qu'avant de partir il était de mon devoir de faire connaître, même de la façon la plus vague, l'état médical du Mexique.

D'ailleurs ce que j'écris n'est pas une œuvre de littérature. Cette brochure écrite rapidement est une œuvre de patriotisme, par conséquent je compte sur l'indulgence du lecteur.

Avant de faire connaître les quelques observations que j'ai recueillies à Mexico, et avant d'exposer les réflexions que mon intelligence me suggérera sur la matière, je dois dire comment sont nées les sciences médicales dans mon pays, quelle a été leur marche, et quel en est l'état actuel dans la courte période de leur existence; existence due à l'impulsion que des cœurs nobles et généreux leur ont communiquée au milieu des plus grands désordres qu'ont à traverser toutes les nations avant d'arriver à se constituer.

Mexicain de naissance et de cœur, j'aurais à encourir le blâme si je restais impassible devant les injustes calomnies que toutes les branches prodiguent à une nation jeune encore et par là faible; pour ce qui est de la médecine, je tâcherai de faire connaître en toute vérité l'état où elle se trouve et les faits exposés; mes lecteurs pourront tirer des conclusions, d'autant plus qu'ils n'ont jamais été à même de juger par leurs propres yeux.

J'ai vu avec un profond regret que des hommes remarquables par leur instruction et leur talent n'ont pas la moindre idée de l'état des sciences médicales au Mexique. Cependant je ne dois pas passer sous silence ni laisser d'exprimer les désirs qu'un docteur distingué des Facultés de Paris et de Mexico a eus de faire connaître nos progrès dans une branche aussi importante : je veux parler de M. le docteur Jourdanet, ce praticien distingué qui nous a fait l'honneur de rester chez nous pendant dix-neuf ans et qui a eu occasion de recueillir des observations et des données dignes d'une personne de son mérite, qu'il a publiées dans un ouvrage ayant pour titre : *Les Altitudes de l'Amérique tropicale*. Ce praticien, dis-je, demanda les renseignements qu'il ne put malheureusement obtenir. Je me propose aujourd'hui de les publier, quoique en abrégé, car le sujet de cet opuscule ne me permet pas d'être long à cet égard.

J'ai dit plus haut les motifs qui m'y portaient, et je suis certain qu'il y aura des personnes dont l'injuste critique sévira contre ma petite brochure ; mais, qu'importe ! j'aurai la satisfaction d'avoir rempli mon devoir.

On peut diviser en trois périodes la marche que nos sciences médicales ont parcourue depuis

leur naissance jusqu'à ce jour : 1° depuis la conquête d'Espagne jusqu'à notre émancipation; 2° depuis cette époque jusqu'à l'année 1854; et 3° l'état dans lequel elles se trouvent aujourd'hui.

Première période. — A l'époque des vice-royautés, l'importante branche dont nous parlons (de même que les autres) était dans un état véritablement honteux ; l'Ecole de médecine n'était pas connue même de nom; les hôpitaux étaient plutôt des prisons ; les académies et sociétés scientifiques n'existaient que dans le dictionnaire, et tout se trouvait dans un état arriéré qui laissait voir le caractère du gouvernement qui tenait le pays sous sa protection. La première et unique autorité médicale était une sorte de conseil composé de quatre médecins, conseil qui portait le titre pompeux de *Proto-Médicat.* Il suffisait au jeune homme *noble* qui voulait apprendre la médecine de passer quelque temps auprès d'un médecin ; celui-ci le faisait étudier quelques petites brochures comme celle de don Juan de Dios Bermudez (1), etc., et, l'amenant de droite et de gauche chez ses malades, l'initiait ainsi dans les secrets de la science. Quand le savant docteur

(1) Traité d'anatomie de cent et quelques pages.

jugeait que son élève était assez instruit pour le présenter à l'examen, le Proto-Médicat s'assemblait, l'examinait en lui faisant des questions dont les plus difficiles étaient par exemple la description de la clavicule (1). Une fois cet examen terminé, le jeune homme étant reçu médecin, on lui donnait un diplôme pour qu'il pût exercer une science qu'il n'avait pas apprise.

L'état de civilisation était pourtant arrivé à ce point qu'on distinguait déjà le médecin du chirurgien ; en conséquence on instruisait l'élève tantôt dans la médecine, tantôt dans la chirurgie, et après, il exerçait, comme nous l'avons dit, l'une et l'autre de ces deux branches.

Une école de médecine n'existant pas encore, il est facile de concevoir le manque absolu de laboratoires, amphithéâtres, etc., etc., et n'ayant pas une éducation médicale, sous l'empire de nos conquérants, on peut deviner quelles en étaient les suites. Voici les progrès et la civilisation de nos premiers pères. Louange à leurs efforts !

La deuxième période date de l'année 1821, époque de notre émancipation. On remarquait alors quelques jeunes médecins qui, grâce à

(1) Fait historique rapporté par un professeur auquel on fit cette question dans un examen.

leur talent et à un travail assidu, étaient arrivés à se mettre au-dessus des circonstances; d'autres qui, ayant une bonne position sociale et jouissant de quelque fortune, purent faire un voyage en Europe et stationner à Paris, source des sciences, où ils puisèrent ses trésors; d'autres enfin, qui, fortifiés de cette séve, avaient un cœur noble et désintéressé, conçurent la grande et généreuse pensée de fonder un édifice pour avoir des réunions et faire des cours. Cet établissement, comme toute chose à sa naissance, fut imparfait et long à commencer et à poursuivre son œuvre, d'autant plus que le gouvernement ne lui prêtait aucun secours; conséquemment l'entreprise était plus difficile à continuer qu'à créer : Excobedo, Liceaga, Carpio, Villa, Duran, Andrade, Vértiz, Erazo et plusieurs autres dont il serait trop long d'énumérer les noms, eurent cette grande pensée. Surtout l'immortel Escobedo, dont les vertus héroïques et la protection bien décidée pour la jeunesse le placèrent dans la haute estime dont il jouit et dont notre cœur conservera toujours la mémoire.

Tels sont ceux qui, il y a vingt et quelques années, ont commencé à former notre Ecole de médecine. Au milieu du torrent révolutionnaire et de ses conséquences, ils ont réussi à créer en

très-peu d'années un établissement que nos conquérants n'avaient même pas songé à former depuis trois cents ans!

Le couvent du Saint-Esprit, les colléges de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Ildefonse (1), ont servi d'asile aux médecins; pendant cette période, il y eut une époque où le gouvernement du général Arista accorda le bâtiment de Saint-Hippolyte pour y tenir l'Ecole, et dans lequel elle commença à s'établir, et pendant trois ans les études médicales y eurent leur siége. Mais malheureusement un des gouvernements qui a causé plus de maux à la république par sa mauvaise administration enleva l'édifice, ayant besoin, disait-il, d'y placer une caserne; dès lors notre Ecole se trouva de nouveau ambulante et empruntant comme auparavant quelques salles aux autres colléges pour faire ses cours. On ne doit pas perdre de vue toutes ces difficultés et entraves pour juger des pertes que ces changements de lieux faisaient éprouver aux laboratoires, cabinets, etc.

Dans la troisième période, qui date depuis 1854 jusqu'à nos jours, on acheta avec les fonds de l'Ecole de médecine le bâtiment appelé *La*

(1) On étudiait dans ces colléges le droit et la théologie.

Inquisicion, mémorable par les souvenirs de l'époque où elle était en vigueur. Triste contraste du sort ! celui qui, il y a deux cents ans, fut le théâtre des tortures les plus affreuses, est aujourd'hui le temple de la science; les murs qui ont entendu les gémissements de la douleur entendent aujourd'hui les paroles d'Hippocrate !

Dans cet édifice qui avait servi depuis de séminaire pour le clergé, on organisa un véritable établissement. Dans très-peu de mois on monte de grands salons, on établit les laboratoires de chimie, de pharmacie et de médecine légale, on dispose les cabinets de physique, etc.; on élève les amphithéâtres de dissection à l'instar de ceux de Paris, on fonde la chaire d'histoire naturelle médicale et son cabinet; et enfin tout annonce une ère de gloire et de progrès, conséquence du siècle que nous traversons.

Ayant fait ce léger aperçu, je décrirai sommairement l'état dans lequel se trouve aujourd'hui l'Ecole de médecine de Mexico. Le bâtiment est partagé en deux parties; dans la première se trouve l'école proprement dite, dans la seconde les habitations des élèves, qui, n'ayant pas de famille dans la capitale et venant des départements lointains, y demeurent en qualité d'élèves internes ou pensionnaires, moyennant une certaine pension annuelle. Cette

division, présentant quelques inconvénients, doit être corrigée bientôt. La première, étant de notre ressort, doit nous occuper plus particulièrement.

Au premier étage se trouvent : le salon pour les examens publics, luxueusement décoré : on y voit une grande et belle statue en marbre blanc représentant saint Jean Evangéliste, œuvre du jeune Mexicain, M. Martin Soriano, exécutée pour l'Ecole des Beaux-Arts de Mexico, qui en fit présent à l'Ecole de médecine. Dans ce salon se font aussi les examens pour le doctorat. Dans ce même étage existent également les bureaux du directeur, le secrétariat, la trésorerie et la chapelle. Dans les deux premiers on voit les portraits de feu les professeurs Escobedo, Liceaga, Vértiz (Francisco) et Andrade.

Au second étage se trouve le laboratoire de pharmacologie, le cabinet de physique aujourd'hui complet; la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle, incomplet encore, mais déjà très-avancé; le laboratoire de chimie et celui de pharmacie et les amphithéâtres pour les cours.

Au troisième étage existe un grand laboratoire pour les expériences de médecine légale; un vaste salon de dissection avec plusieurs tables, et le grand amphithéâtre où se font les

cours d'anatomie, de physiologie, etc., dans lequel existe une grande table absorbante. Dans le salon des dissections nous avons le musée d'anatomie dont les premières pièces sont dues au jeune médecin M. Ignacio Alvarado; dans ce même salon existe une riche collection d'instruments de chirurgie, d'anatomie et d'accouchements, sortie des ateliers de M. Charrière.

Les cours ont lieu tous les deux jours, sauf celui d'anatomie, qui est quotidien.

Les inscriptions se prennent au commencement de l'année scolastique, et à la fin de celle-ci ont lieu les examens qui se terminent par des exercices publics dans lesquels on fait des expériences de physique, de chimie, physiologie, etc., et on décerne des prix aux élèves qui se sont le plus distingués; la distribution se fait avec le plus de solennité possible, étant présidée par les autorités de la ville.

On affiche la liste des classifications qu'ont obtenues les élèves d'après les examens. Les examens du doctorat se font de la manière suivante: sitôt que l'élève a fini ses sept inscriptions ou années scolastiques, il se présente au conseil de salubrité (1) et demande à être examiné. Le secré-

(1) Corporation médicale qui a sous sa dépendance tout ce qui a trait à l'hygiène publique et qui forme une

taire de ce corps demande à l'Ecole l'expédient concernant les examens et le candidat conformément à la loi, et accorde son autorisation. Alors le directeur de l'Ecole nomme quatre professeurs médecins et un pharmacien (et au contraire, quatre pharmaciens et un médecin si le candidat est pharmacien). Le jour signalé, l'élève lit une thèse sur quelque question nouvelle, qui doit durer une demi-heure, et ensuite il est interrogé pendant une demi-heure aussi par chacun des professeurs. Le lendemain chaque professeur choisit des malades à l'hôpital; le candidat doit les examiner et établir le diagnostique; il est interrogé sur cette matière et sur d'autres; après cela on lui fait faire des opérations sur le cadavre. Ensuite on va aux voix, et le candidat est reçu ou refusé d'après le jugement des examinateurs. On fait subir ce même examen aux étrangers qui désirent exercer la profession; on fait à peu près de la même manière l'examen des dentistes, sages-femmes, etc.

On donne les places de professeurs, agrégés préparateurs et internes des hôpitaux par concours, dans lequel on présente un travail écrit,

partie de la municipalité de la ville, présidée par le gouverneur.

une préparation, faits dans un temps donné, ou une opération selon le sujet du concours, et une thèse ou leçon orale.

L'Ecole de médecine n'a pas d'hôpital propre pour ses cliniques, de sorte qu'on fait celles-ci dans les hôpitaux ordinaires de la ville.

A Mexico on trouve les hôpitaux suivants : Saint-Paul pour la chirurgie, clinique chirurgicale; Saint-Lazare pour les maladies de la peau; Saint-André pour la syphilis, la médecine et la chirurgie, clinique médicale; Jésus et Saint-Jean-de-Dieu dans lesquels on reçoit des malades de médecine et de chirurgie; un hôpital militaire, Saint-Côme; deux maisons d'aliénés et de vieillards, une pour les hommes et une pour les femmes, qui avec l'hôpital de Saint-Lazare vont être transportés à la campagne. Il y a un hospice pour les indigents où il existe un petit hôpital exclusif pour les maladies des yeux, sous la direction de l'habile oculiste M. le docteur Vértiz; un hospice d'orphelins et enfants trouvés et plusieurs autres hospices, tous montés avec régularité et commodité, et chaque jour on leur fait subir de notables améliorations.

On le voit, nous avons à regretter le manque d'une maison de maternité pour faire la clinique d'accouchements; mais aujourd'hui, mal-

gré les grandes difficultés qu'éprouve le véritable gouvernement du progrès, on va fonder une maison de bienfaisance publique et on a déjà demandé d'Europe, par le ministère compétent, les instruments et articles nécessaires pour créer cet établissement. Peut-être plus tard, quand nous jouirons des bienfaits de la paix, pourra-t-on, comme on en a eu la pensée, au bâtiment de l'Ecole en ajouter un autre pour l'Hôpital de la Faculté, qui sera monté à l'instar de celui de Paris.

L'Ecole de médecine de Mexico compte les professeurs suivants :

Directeur.	Ignacio Duran.
Vice-directeur.	José M. Vértiz.
Secrétaire.	Juan N. Navarro.
Trésorier.	José Vargas.
Physique médicale.	Ladislao Pascua.
Chimie médicale.	Leopoldo Rio de la Loza.
Histoire naturelle médicale. . . .	Gabino Barreda.
Anatomie.	Francisco Ortega.
Pharmacie.	José Vargas.
Physiologie et hygiène.	Ignacio Alvarado.
Pathologie chirurgicale.	Luis Munoz.
Pathologie médicale.	Rafael Lucio.
Clinique chirurgicale.	Juan N. Navarro.
Clinique médicale.	Miguel Jimenez.
Opérations et appareils.	José M. Vértiz.

Thérapeutique et matière médicale.	Ignacio Erazo.
Médecine légale.	Ignacio Duran.
Accouchements.	Ignacio Torres.
Professeur honoraire.	José Robredo.
Bibliothécaire.	José Espejo.
Absent.	Pablo Martinez del Rio.

AGRÉGÉS.

MM. Angel Iglesias.
Luis Martinez del Villar.
José Villagran.
Luis Hidalgo Carpio.
Rafael Martinez.

PRÉPARATEURS.

MM.	Francisco Cordero. . . .	Histoire naturelle.
	José Téran.	Physique.
	Maximino Rio de la Loza.	Chimie et pharmacie.
	N...	Anatomie.
	N...	Opération.

Le texte des auteurs suivis sont les mêmes qu'à l'Ecole de médecine de Paris.

Les places de préparateurs d'anatomie et d'opérations changent tous les ans parmi les élèves, qui les obtiennent par concours.

Je ne dois pas terminer cette notice sans faire mention de certaines personnes qui, par leur dévouement et leurs efforts, ont contribué à

donner l'essor auquel est arrivée notre Ecole. M. Urbano Fonseca, inspecteur général des études, est un de ceux qui méritent le plus la reconnaissance de la jeunesse médicale; il a été, on peut dire, le fondateur de l'Ecole établie aujourd'hui, et elle est presque terminée par lui. M. José Ignacio Duran, son directeur, y a beaucoup contribué aussi par ses efforts en surmontant des obstacles inouïs pour la placer à la hauteur où elle se trouve, et c'est lui qui a augmenté considérablement les cabinets. M. Gabino Barreda a été le fondateur de la chaire d'histoire naturelle médicale, et, avec son digne et laborieux préparateur et conservateur, M. Francisco Cordero (1), ils sont arrivés à créer en très-peu de temps un bon cabinet qui peut rivaliser avec ceux déjà établis pour les autres branches. Le Musée d'anatomie a été augmenté avec des pièces magnifiques qui ont été préparées par M. Ignacio Alvarado; ces préparations lui font beaucoup d'honneur. Le Musée d'anatomie pathologique possède également des pièces dont M. Manuel Soriano lui a fait présent; de sorte qu'à ces deux messieurs

(1) Nous devons à ce médecin un bon ouvrage de physiologie dans lequel il a réuni les observations les plus récentes des auteurs et ses propres observations.

revient l'honneur d'avoir été les fondateurs de ces musées.

On ne peut changer les lois de la nature; les jeunes gens studieux et avancés remplacent leurs dignes prédécesseurs, et c'est à eux à augmenter ce trésor que nous ont légué nos généreux devanciers; leur mémoire sera douce pour nos descendants, de même que notre reconnaissance est grande pour les premiers fondateurs.

Parmi les sociétés médicales, nous devons mentionner l'Académie de médecine qui, fondée depuis très-longtemps, publie ses travaux dans un journal qui a pour titre : *La Union Médica*. On trouve dans l'Académie des personnes véritablement remarquables par leur instruction et leur talent ; aujourd'hui, parmi les noms qui ont augmenté sa liste, on en compte deux qui font honneur à notre association : nous voulons parler de MM. les docteurs Gosselin et Verneuil, chirurgiens distingués de la capitale du monde civilisé.

Je termine ici cet avant-propos; peut-être ai-je été plus long que je ne le devais ; mais il a fallu faire connaître certains faits.

Mes lecteurs pourront juger, d'après ce qui précède, l'état de la médecine chez nous ; mais je crois qu'ils doivent tenir compte de notre âge

et de la période difficile que nous traversons; nous désirons faire des progrès; nous voudrions qu'on tienne au moins compte de notre intention. Il a fallu à l'Ecole de médecine de Paris plusieurs années et des efforts inouïs à ses professeurs pour arriver à la hauteur où elle se trouve aujourd'hui; nous espérons réussir après la paix et avec le temps à nous placer dans un rang distingué.

Nota. — Outre l'Ecole dme édecine de Mexico, il y a au Mexique les Ecoles de Guadalajara et Puebla.

REMARQUE.

Nous nous décidons à publier les observations suivantes sur l'instance de quelques personnes qui, désirant connaître les cas où nous avons appliqué l'*écraseur* de M. Chassaignac, veulent aussi connaître ses résultats. Nous ferons les réflexions qui en découleront et nous terminerons par les conclusions qui en résultent; nous dirons aussi quelques mots de certaines causes qui, n'existant que dans notre pays, ne se trouvent par conséquent mentionnées dans aucun auteur.

PREMIÈRE PARTIE

OBSERVATIONS

Première observation. — M. R. G., âgé de trente-cinq ans, d'une constitution sanguine, était sujet depuis de longues années à un flux hémorroïdal qu'il attribuait à l'abus de l'équitation. Ayant été opéré six mois avant que je ne fusse consulté, le nommé G. R. avait été traité par différentes méthodes, et, entre autres, celle de la ligature ; mais ennuyé de cet état de choses, et ne pouvant supporter cette dernière opération, il se livra complétement à mes soins. A cette époque le malade présentait deux tumeurs dont le volume dépassait la grosseur du poing : on remarquait de petites ulcérations à la surface des tumeurs. Un écoulement séreux ou semi-purulent, infect, suintait continuellement par l'anus, et forçait le malade à se garnir. La veille de l'opération, je lui ordonnai un purgatif pour exciter la constipation ; l'écraseur de Chassaignac ayant été employé, et le chloroforme, les tumeurs furent extirpées en moins de dix minutes. J'introduisis une mèche enduite de sérat et saupoudrée de tannin, de la charpie, et un bandage en T.

Six heures après, je fus appelé auprès du malade, qui, n'ayant pu endurer la douleur occasionnée par la mèche et de violentes tranchées, ôta le bandage, poussé qu'il était par le besoin d'évacuer. Je pus alors constater une grande quantité de sang veineux, coagulé, assez infect. Surpris de cet état, je croyais qu'il s'agissait d'une hémorragie interne, et, en conséquence, je lui ordonnai des lavements astringents au perchlorure de fer et des boissons acidulées. Tout étant rentré dans l'ordre, le malade reposa une partie de la nuit, et je pus déjà constater que la réunion était faite par première intention. Huit jours après le malade put reprendre son travail journalier, guéri radicalement d'une maladie qui, disait-il, avait empoisonné les meilleurs jours de son existence. J'eus occasion, une année après, de le soigner d'une autre maladie qui était complétement étrangère à la première, et je pus m'assurer alors que pendant tout le cours de l'année les tumeurs ne lui étaient pas revenues. Cet homme jouit aujourd'hui d'une très-bonne santé.

Deuxième observation. — Le général E. A..., âgé de trente-quatre ans, d'une constitution pléthorique, livré à un travail très-actif, obligé d'être toujours à cheval pour remplir les devoirs de son état, était sujet également depuis de longues années à un flux hémorroïdal. Des douleurs atroces le forçaient à être toujours alité, douleurs qui provenaient de la contraction des sphincters ; le brave général changeait

rarement de position. Il y a seulement environ quatre ans que je fus appelé pour le soigner. Le malade présentait deux tumeurs hémorroïdales comprimées pour ainsi dire à tel point, que leur coloration était complétement noirâtre. Je fis des efforts inutiles pour examiner le sphincter, cela étant complétement impossible, vu que les tumeurs elles-mêmes le cachaient parfaitement. La cause de cette inflammation est du reste très-facile à concevoir; puisqu'en effet pendant quatre jours le malade avait fait des efforts désespérés pour les écraser, faisant le taxis lui-même, tantôt avec la main graissée d'huile, tantôt avec un simple morceau de bois. On lui avait conseillé de prendre des bains de vapeur avec des plantes aromatiques, un émollient narcotique, et enfin de se faire opérer. Les bains de vapeur, qu'il prolongeait environ une heure et demie, ne lui réussirent pas; l'émollient narcotique non plus; quant à l'opération, je la fis, et voici comment : La veille, je lui ordonnai un purgatif, et le chloroforme ayant été employé, je pus remarquer qu'il s'agissait d'hémorroïdes internes qui s'étaient fait jour au moment même de l'évacuation, tandis que le sphincter les étranglait pour ainsi dire au fur et à mesure qu'elles se gonflaient. Dans ce cas le chloroforme produisit une période d'excitation très-violente et assez prolongée. Une fois le malade dans la position voulue, j'introduisis l'*érigne* divergente, afin de retirer complétement la masse hémorroïdale, ensuite j'employai l'écraseur de M. E. Chassaignac;

le reste de l'opération n'offrit rien de remarquable, puisqu'en moins de douze minutes elle était complétement terminée, le malade d'ailleurs n'éprouvant aucune souffrance.

Comme dans le cas précédent je me servis également d'une mèche enduite de sérat, de charpie, et d'un bandage en T. Le lendemain, après avoir bien dormi, les douleurs étaient presque nulles, et sa santé se trouvait améliorée. Je continuai, les jours suivants, à employer le même traitement, seulement, je remarquai que la plaie, à mesure qu'elle se cicatrisait, formait un rétrécissement malgré le volume considérable de la mèche, de telle sorte que, même quinze jours après l'opération, les selles étaient encore pénibles et douloureuses. Après avoir consulté trois de mes collègues, nous fûmes d'avis de tenter la dilatation forcée ; en conséquence, les deux doigts médius et index de chaque main étant introduits dans le rectum, je les écartai en sens opposé, ce qui amena une déchirure complète de la cicatrice; ensuite, pour empêcher la réunion, j'introduisis de la charpie dans le fond de la plaie; deux jours après, les matières fécales furent expulsées comme à l'état ordinaire. Le même traitement fut continué pendant quinze jours de suite; à cette époque le malade était complétement guéri. Dix mois après, j'eus occasion de le voir particulièrement, et il m'assura que, malgré son habitude forcée d'être constamment à cheval et toutes les tracasseries de la carrière militaire, les tumeurs hémorroïdales non-seulement

avaient disparu, mais encore il espérait, me disait-il, ne jamais les revoir.

Troisième observation. — Le lieutenant-colonel M. M.-E..., âgé de soixante-cinq ans, d'une constitution apoplectique, était sujet à une bronchite chronique. En 1857, je fus appelé pour le soigner de cette maladie, et alors je fus consulté pour une autre : c'était la chute du rectum. Depuis vingt ans, il était atteint de cette affection, conséquence, disait-il, des dysenteries trop souvent répétées, malgré tous les moyens que plusieurs médecins avaient employés. Le malade ne trouvait aucun soulagement, même étant assis, la marche étant d'ailleurs impossible. On désespérait d'une opération chirurgicale, ayant à considérer son âge et les suites fâcheuses qui pourraient en résulter ; cependant, malgré mon découragement, j'examinai le malade, et je trouvai que le rectum pendait à l'anus et présentait la même forme qu'un doigt de gant renversé, dans une étendue d'environ six à huit centimètres ; la muqueuse, au contact de l'air, avait augmenté d'épaisseur, elle était noirâtre, insensible, sillonnée de gerçures, et de la superficie suintait une matière purulente, fétide, et la sécrétion était telle, qu'elle coulait abondamment au dehors et tachait sa chemise.

Le sphincter était rouge, enflammé et très-sensible ; la contraction était insuffisante pour supporter l'intestin hernié ; le taxis n'offrit pas de difficultés, vu que l'intestin retombait de nouveau ;

du reste, le malade m'ayant dit que toute espèce de moyens avaient été employés sans aucune réussite. J'eus alors recours à l'écraseur de M. E. Chassaignac, croyant qu'avec cet ingénieux instrument je pourrais sauver le malade. Après lui avoir proposé l'opération, il refusa complétement, me suppliant d'employer d'autres moyens moins douloureux. Enfin, après plusieurs débats de part et d'autre, il se décida à être opéré, et voici comment : Comme dans les cas précédents, je lui ordonnai un purgatif; puis l'opéré fut soumis aux inhalations du chloroforme; quatre inhalations furent suffisantes pour provoquer des vomissements : ils étaient glaireux, vu l'absence totale d'aliments dans l'estomac. Cet accident donna lieu à un autre encore plus grave, pouvant occasionner des conséquences plus fâcheuses; cependant le malade se mit sur son séant, et une hémorragie eut lieu : la face était congestionnée, les conjonctives injectées, les lèvres bleuâtres, ainsi que les paupières, la respiration difficile, le pouls très-petit et violent, et tous les autres symptômes annonçaient une altération profonde du cerveau et des poumons; cet état de choses dura quelques secondes; mais, grâce aux aspersions d'eau froide, tout rentra dans l'ordre naturel. Le malade, revenu à son premier état, fut soumis une seconde fois aux inhalations du chloroforme; il résulta cette fois une anesthésie encore plus complète que la première; c'est à ce moment que je pris la partie du rectum qui pendait à l'anus,

et, après lui avoir fait une ligature au niveau du sphincter anal, je lui passai la chaîne de l'écraseur de M. Chassaignac, et l'opération se termina comme dans les cas précédents. Un léger écoulement de sang eut lieu, ce qui me rassura complétement, puisque mon intention était de lui faire une saignée. La fin de cette opération n'occasionna aucune douleur ; en effet, quatre heures après le malade me rassura à cet égard. Les pansements secondaires réussirent également et sans difficulté ; l'état normal du malade ne s'altéra nullement ; la fièvre, les frissons, et enfin tous les accidents qui accompagnent ordinairement ces opérations, ne se présentèrent pas.

Douze jours après, le malade était radicalement guéri, et les souffrances qui depuis vingt ans altéraient sa santé avaient disparu.

Quatrième observation. — Madame J... R., âgée de dix-neuf ans, nouvellement mariée, d'une constitution faible, était sujette, depuis quelques années, à de fréquents dérangements des voies digestives liés à des attaques d'hystérie. Il y avait environ six ans qu'elle souffrait de tumeurs hémorroïdales fluentes : la période menstruelle, dans ce cas, étant substituée par le flux hémorroïdal. En 1859, je fus appelé pour la soigner ; après avoir examiné la malade, je remarquai que, dans la marge de l'anus qui se trouvait en dehors du sphincter, existaient trois tumeurs dont le volume ne dépassait guère une petite noix :

rénitentes, dures à la pression, elles lui occasionnaient de fortes douleurs et des insomnies très-pénibles. Le pouls était petit et fréquent, la constitution notablement détériorée par suite de dérangements trop souvent répétés, conséquences des douleurs hémorroïdales.

L'opération se pratiqua de la manière suivante : Après avoir employé le chloroforme, je saisis les tumeurs à l'aide de l'érigne divergente, je plaçai la chaîne de l'écraseur, et, en moins de dix minutes, l'opération fut terminée sans occasionner d'hémorragie. Dans ce cas, l'appareil ordinaire fut appliqué. Trois heures après, je fus appelé auprès de la malade, et après l'avoir examinée, je m'assurai qu'il s'agissait d'une attaque d'hystérie. En effet, voici ce qui était arrivé. Après quelques instants de sommeil, conséquence inévitable du chloroforme, la sensibilité reprit son état normal au fur et à mesure que les douleurs de la plaie augmentaient graduellement; des convulsions cloniques assez violentes s'étaient emparées de la malade, et l'attaque d'hystérie avec le cortége des symptômes en avait été la conséquence. L'appareil du pansement étant enlevé, j'ordonnai des affusions d'eau froide sur la plaie, et une boisson anti-spasmodique, narcotique, et par cuillerée, recommandant en outre le repos absolu. Deux heures après, les accidents avaient disparu, et il ne restait qu'un malaise dans la région opérée.

Le lendemain, son état était tout à fait normal ;

la cicatrice de la plaie faisait des progrès rapides, et les douleurs et malaises disparaissaient insensiblement. Neuf jours après, je laissai la malade jouissant d'une bonne santé, n'ayant nullement besoin des secours de l'art.

Six mois plus tard, je fus rappelé de nouveau pour soigner la malade d'un accouchement ordinaire qui avait amené un enfant très-robuste et d'une bonne constitution. Je lui conseillai un traitement suffisant pour se rétablir entièrement.

Enfin, dix-huit mois après, j'eus occasion de voir la malade; aucun des accidents ne s'était renouvelé; sa constitution était robuste, même très-forte; ses règles à l'état ordinaire, et les attaques d'hystérie n'existaient plus.

Cinquième observation. — M. le docteur M. B..., âgé de trente-six ans, d'une constitution sanguine; les maladies qu'il a eues sont légères et ne méritent pas de fixer notre attention. Depuis son enfance, il a souffert un flux hémorroïdal qui le gênait beaucoup; les hémorroïdes étaient héréditaires chez lui, car son père et ses trois frères les avaient eues depuis leur enfance aussi. Le jour que cet ami et confrère me consulta, j'examinai les tumeurs qui se présentaient sous la forme de deux bourrelets hémorroïdaux qui s'étendaient depuis le bord de l'anus jusqu'au sphincter supérieur; elles étaient dures, rouges, et offraient des ulcérations assez douloureuses, et donnaient lieu à des hémorragies fréquentes; le malade

avait employé inutilement tous les moyens auxquels on a recours en pareil cas ; nous devons dire aussi que la cause excitante maintenait la maladie et l'exaspérait : tel était l'usage immodéré du piment.

L'opération, proposée et admise, fut pratiquée à la manière ordinaire, en employant l'écraseur de M. Chassaignac et l'érigne divergente. L'opération dura environ quatorze minutes et fut suivie d'un écoulement de sang, due aux griffes de l'érigne ; la marche en fut des plus heureuses et le résultat très-satisfaisant, car longtemps après les accidents ne s'étaient pas reproduits.

Sixième observation. — M. E..., âgé de trente et un ans, d'une faible constitution, adonné aux boissons alcooliques.

M. E... avait eu plusieurs attaques de dyssenterie et des hémorroïdes dont l'aspect, les symptômes, etc., étaient semblables à ceux rapportés dans les observations précédentes. L'opération faite, il n'y eut point d'écoulement, et la cicatrisation de la plaie fut complète au bout de deux jours. Le résultat en fut des plus heureux.

Septième observation. — Madame M. H..., âgée de vingt-six ans, d'une constitution sanguine, ayant eu deux enfants.

Elle n'a pas fait de fausse couche, son état actuel indique une bonne santé ; de plus elle a été réglée à quatorze ans et n'a jamais eu de maladies.

En 1858, je fus appelé pour la soigner, et je pus constater ce qui suit : depuis quelques mois, ses règles avaient disparu sans avoir pourtant des symptômes de grossesse ; la région sacrée, les cuisses et les aines étaient le siége de douleurs et de tiraillements qui augmentaient pendant que la malade était debout ou qu'elle marchait ; un sentiment de douleur et de pesanteur existait aussi dans la région sous-pubienne ; le vagin et le col de l'utérus étaient également le siége de douleurs assez vives qui s'exaspéraient pendant la nuit et ne laissaient pas de tranquillité à la malade, dont l'état général avait souffert depuis la suspension de ses règles. La malade étant placée convenablement, j'introduisis le spéculum, et je pus distinguer à la lèvre postérieure du museau de tanche un polype charnu, de la grosseur d'une noix ordinaire, mou, rouge, pédiculé, et dont le pédicule était inséré au lieu sus-nommé. Je prescrivis quelques injections calmantes, et je proposai l'opération à la malade. L'opération étant admise et la malade chloroformisée, nous introduisîmes le spéculum jusqu'au fond du vagin ; nous liâmes le polype dans sa base et nous fîmes passer par la ligature la chaîne de l'écraseur, et l'opération se termina par la division de la base du polype ; il n'y eut aucun écoulement de sang, malgré la grande quantité de vaisseaux que contiennent ces tumeurs ; j'ordonnai des injections astringentes à ma malade qui, au bout de six jours, était complétement guérie.

Huit ou neuf mois après, j'ai examiné le col de

l'utérus pour voir si le polype se serait reproduit, et je n'ai trouvé qu'une petite cicatrice.

J'ai vu huit autres cas d'hémorroïdes que, n'ayant aucun caractère particulier, je ne rapporterai pas ici; j'ai employé pour tous ces malades l'écraseur de M. Chassaignac, toujours avec succès : dans aucun d'eux, il n'y a eu d'hémorragie ni accident après l'opération, et les résultats ont été surprenants.

Au mois de mai de l'année dernière, au moment d'entreprendre mon voyage en Europe, j'ai appris que M. Rafael Lucio, l'un de nos plus distingués professeurs, avait fait jusqu'alors vingt et quelques opérations avec l'écraseur de M. Chassaignac; la plupart d'entre elles avaient été suivies d'un bon résultat; quelques autres de mes confrères en avaient fait aussi, dont je ne rapporte pas les observations, parce que je n'en connais pas les détails.

DEUXIÈME PARTIE

RÉFLEXIONS.

Dans l'observation n° 1, nous trouvons que la cause des hémorroïdes a été l'équitation. On est frappé de voir que les auteurs ne s'occupent presque pas de cette cause. Valleix, dans son article des *Hémorroïdes*, tome 4, page 188, 4e édition, dit, au sujet de l'équitation : « Montègre a cité Baldinger, « Larrey et ses propres observations, pour montrer « combien l'existence de cette cause est hypothé- « tique. Toutefois, cet auteur regarde comme très- « efficace, dans la production de la maladie, de « *monter à cheval sans selle;* mais les preuves qu'il « fournit à l'appui n'ont pas une valeur réelle. »

Or, dans mon pays, la plupart des campagnards, ceux qui, ayant à traverser de grandes distances dans des contrées montagneuses, sont obligés de rester plusieurs jours à cheval, avec ou sans selle, ont constamment dans la région anale une source de chaleur, laquelle, étant une cause active de congestion, produit les hémorroïdes; de sorte qu'on peut affirmer que les trois quarts de ces individus en sont attaqués. Nous devons ici ajouter une particularité inhérente à une grande partie de notre pays; nous voulons

dire l'engorgement veineux, général, fréquent, à cause de l'altitude, engorgement qui prend aussi son siége de prédilection dans la circulation abdominale. Nous pouvons sans nul doute le considérer comme cause de l'affection hémorroïdale.

J'ai déjà dit que chez le malade, qui fait le sujet de cette observation, on avait employé plusieurs méthodes sans aucun résultat; la ligature avait été impossible à supporter, on ne pouvait employer sur ce malade l'excision, à cause de sa constitution pléthorique; laquelle donna pour résultat, comme nous l'avons vu, une grande quantité de sang, malgré l'emploi de l'écraseur; mais qui s'arrêta aussitôt que le malade pris les lavements. (Du reste ceci est un cas très-exceptionnel et qui compte pour peu de chose dans le nombre d'opérations que nous avons faites avec l'écraseur); il ne restait donc que deux partis à prendre : ou on laissait le malade avec une infirmité si grande pour toute sa vie, ou on l'opérait. Que faire, quand tous les autres moyens, sauf la cautérisation, qui n'avait pas été employée, avaient échoués? Devait-on choisir entre celle-ci et l'ablation des tumeurs par l'écraseur de M. Chassaignac? Je n'ai pas voulu me décider pour la première, car, dans quelques cas où je l'avais employée, j'avais vu les malades souffrir horriblement, et la cicatrisation se faire attendre longtemps. Je me décidai donc pour l'écraseur, et l'opération pratiquée, m'a donné un très-bon résultat; d'où je conclus que, dans tous les cas où il sera possible d'avoir recours à l'instru-

ment de M. Chassaignac, on doit lui donner la préférence.

Dans la deuxième observation nous ne trouvons rien de particulier, si ce n'est dans les résultats de l'opération. En effet, à quoi doit-on attribuer le rétrécissement, puisque l'opération avait été terminée avec le plus grand succès, et le pansement fait avec beaucoup de soin? Était-il dû à la grandeur insuffisante du corps étranger placé dans la plaie pour l'empêcher? Évidemment non, car on ne diminua jamais le volume de la mèche, et elle fut remplacée par un corps dur qui, n'étant pas élastique, ne pouvait donner lieu à la réunion de la plaie. Le tissu cicatriciel, on le sait, forme dans les plaies des brides assez fortes qui resserrent nos organes, et malgré les corps étrangers que l'on interpose, le tissu inodulaire a toujours une tendance à se rétracter. Dans le cas qui nous occupe, les tumeurs hémorroïdales étant considérables, la perte de substance avait été nécessairement considérable aussi et le nouveau tissu devait être très-large; en conséquence, la rétractation a été très-grande, et voici comment je m'explique le rétrécissement qui, malgré les moyens employés pour l'empêcher, finit par se reproduire. Je crois donc que, dans des cas pareils, on doit suivre les conseils de M. Chassaïgnac, de ne pas opérer à la fois toutes les tumeurs pour épargner une seconde opération comme celle que j'ai eu à pratiquer dans mon malade.

Dans la troisième observation nous trouvons

qu'on emploie le chloroforme chez un individu atteint d'une bronchite chronique. Quels furent les résultats des premières inhalations faites par le malade? Des accidents qui, pour être momentanés, ne manquent par d'une certaine gravité.

L'on sait que les maladies du poumon et du cœur sont des contre-indications de l'emploi du chloroforme. M. Chassaignac dit que l'on peut employer le chloroforme dans certaines maladies du poumon, comme les tubercules par exemple, mais à la condition de surveiller attentivement le malade et d'être très-prudent dans l'application du moyen anesthésique. J'ai vu, à l'hôpital Lariboisière, ce chirurgien employer plusieurs fois le chloroforme chez des tuberculeux sans aucun symptôme alarmant. On peut donc, dans certaines maladies du poumon, quand il n'y a pas une contre-indication bien manifeste, et que l'opération l'exige, employer le chloroforme.

Je n'avais pas eu connaissance, jusqu'alors, qu'on pût employer, dans les chutes du rectum, l'écraseur de M. Chassaignac. A Mexico on n'avait fait aucune opération que je sache. La cautérisation, la ligature, l'excision, etc., auraient présenté des difficultés; l'excision par l'instrument tranchant aurait donné lieu à une hémorragie qui, chez un individu d'un âge avancé et d'une constitution délicate, jointe à une suppuration longue et difficile, à cause même du siége de la plaie, ne manque pas d'une certaine gravité. Ainsi donc, je ne pouvais pas avoir

un résultat plus satisfaisant que celui que m'a procuré l'écraseur de M. Chassaignac.

La quatrième observation nous offre ici de notable que la malade avait des attaques d'hystérie en même temps que des tumeurs hémorroïdales; ces attaques d'hystérie se renouvellent après l'opération, et une fois la malade guérie des tumeurs, les attaques d'hystérie disparaissent aussi. Je crois que ces dernières étaient liées ou au moins tenaient en grande partie aux premières. Avec une seule opération, la malade fut débarrassée de deux affections pénibles. On doit remarquer aussi cette circonstance que les règles vinrent à se rétablir par leur conduit normal. L'état de grossesse de la malade était ignoré d'elle-même; cependant, l'avortement n'y eut pas lieu, particularité qui, je crois, doit être signalée aussi.

Dans la cinquième observation je trouve comme cause prédisposante l'hérédité; celle-ci n'est pas nouvelle, car quelques auteurs l'ont signalée déjà. Alberti (*Dissertation sur les hémorroïdes*, 1727) cite le cas d'un enfant issu d'un père hémorroïdal qui fut atteint dans sa jeunesse. Delarroque, dans son *Traité sur les hémorroïdes* (Paris, 1812), dit avoir connu une famille composée de huit ou neuf individus tous atteints de la même affection. Néanmoins, son existence étant encore douteuse, je ne fais que signaler ici ce cas avec quelques autres qui m'ont paru bien caractérisés. Dans cette observation

je dois rappeler aussi que le malade faisait également un usage immodéré du piment (1).

Dans l'observation n° 6, ce qui nous frappe, c'est la prompte cicatrisation de la plaie, car le malade était complétement guéri au boût de deux jours, malgré qu'il eût l'habitude des boissons alcooliques.

Dans la septième observation on trouve ceci de particulier, que la section du polype se fit sans écoulement sanguin, et que le succès de l'opération fut complet.

Dans les huit autres cas que j'ai eu occasion d'observer dans ma pratique civile, l'ablation des tumeurs hémorroïdales s'est faite sans écoulement de sang et avec le plus grand succès. Dans ceux de M. Lucio il n'y a pas eu, au moins que je sache, d'accidents sérieux.

(1) Je ferai remarquer que le piment ou (chyle) a été déjà employé comme curatif dans la dyssenterie et les hémorroïdes; nous avons quelques observations à ce sujet; mais étant sur le point de quitter la France, il ne m'est pas encore permis de les publier. Plus tard, lors de mon prochain retour, je ferai connaître les propriétés curatives de cette plante! Aujourd'hui je me borne seulement à indiquer ses résultats.

TROISIÈME PARTIE

CONCLUSIONS.

De tout ce que j'ai dit, vu les résultats des cas qui me sont propres comme de ceux de mes confrères, eu égard aux avantages et aux inconvénients de telle ou telle méthode choisie pour la guérison radicale des tumeurs hémorroïdales, je crois que nous devons conclure : 1° qu'on peut regarder l'équitation comme cause déterminante de la maladie; 2° que l'altitude, les boissons spiritueuses et en général les excitants sont des causes prédisposantes; 3° que l'hérédité peut être considérée aussi comme cause prédisposante ; 4° que dans le cas où la chute du rectum exige une opération, le meilleur moyen à employer c'est l'ablation par l'écraseur de M. Chassaignac ; 5° que dans l'hystérie et d'autres maladies nerveuses qui peuvent être produites par la présence des tumeurs hémorroïdales, on doit procéder à l'ablation pour faire cesser la cause; 6° que l'écraseur de M. Chassaignac, sauf certains cas exceptionnels, doit être érigé en méthode générale pour l'ablation des tumeurs hémorroïdales, surtout à cause de l'avantage qu'il a d'éviter les pertes de sang.

Je manquerais au devoir de bonne amitié, si je ne nommais pas ici les personnes qui, avec leur habileté et leur bon vouloir, ont contribué au succès de mes opérations. Quand M. Chassaignac venait d'inventer son instrument, un des jeunes élèves les plus capables de l'École de médecine de Mexico, M. le docteur Angel Iglesias, et M. le professeur Lucio partaient de l'Europe, après avoir consacré quelque temps au perfectionnement de leurs études dans la source des sciences. En arrivant à Mexico, ils firent connaître l'instrument en question : c'est au premier à qui en sont dues les premières applications. J'ai fait avec lui et avec M. le docteur Francisco Cordero les opérations dont j'ai fait mention; qu'il me soit donc permis de les remercier ici et de leur consacrer un doux souvenir à travers la distance qui nous sépare!

Imprimé par Ch. Noblet, rue Soufflot, 18.